



## Le Mot du Maire

Chères Anglésiennes, Chers Anglésiens,

L'entrée dans une nouvelle année est un moment particulier où se dessinent et où s'expriment des projets et des vœux.

Toute l'équipe municipale nouvellement élue souhaite être à l'écoute et œuvrer pour tous les anglésiens. Nous voulons poursuivre nos actions avec optimisme et détermination.

C'est un chemin passionnant mais difficile, vous le savez, nous évoluons dans un contexte sanitaire et économique général de crise sans précédent.

C'est pourquoi j'ai à cœur, encore plus cette année, de vous exprimer en mon nom et au nom du conseil municipal tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2021.

Le Covid19 a épargné jusqu'à aujourd'hui notre population. Nous bénéficions à Anglès d'un cadre de vie privilégié nous permettant de mieux vivre les périodes de confinement par rapport à toutes celles et ceux qui résident dans des villes. Mon souhait le plus cher pour 2021, c'est que cette crise cesse et que nous puissions tous revivre en liberté sans contrainte et surtout sans crainte.

L'époque des vœux est normalement une période qui nous permet de nous retrouver mais l'épidémie de Covid en a décidé autrement. Je vous laisse donc découvrir à travers le bulletin municipal le bilan de l'année 2020 et je vous confirme qu'après l'ouverture du garage automobile en juin dernier, c'est le restaurant d'Anglès que nous pourrions inaugurer en 2021 si la situation sanitaire le permet.

Je souhaite souligner combien notre équipe d'élus a su prendre des décisions nécessaires et s'impliquer immédiatement pour le bien de la commune. C'est un vrai travail d'équipe.

Je souhaite également remercier tout particulièrement les professionnels de santé, médecins, infirmières, aides-soignants pour leur engagement sans faille.

Je profite également de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux anglésiens qui se sont installés dans notre belle commune et bien sûr, une pensée pour nos concitoyens les plus âgés qui ont grand besoin de notre soutien.

Une dernière pensée pour tous ceux qui nous ont quittés, et plus particulièrement pour Jean-Louis DUCROS, conseiller municipal, décédé entre les deux tours des élections municipales, ne les oublions pas...

Mes derniers mots seront consacrés à nos commerçants, artisans, et producteurs qui sont soumis à rude épreuve, et dont certains ont dû fermer temporairement et/ou s'adapter pour faire face à cette crise. La municipalité est présente pour leur apporter le soutien qu'ils méritent.

Pour conclure, je vous demande à tous de garder confiance en l'avenir, nous devons tous ensemble dépasser nos inquiétudes et s'unir pour affronter les difficultés. Je finirai en citant Jean Jaurès : « il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

■ Alain BARTHES

## Sommaire

- Le Conseil Municipal
- Les employés municipaux
  - Travaux & bâtiments communaux
- Vie de la commune
  - Dossiers
  - Vie pratique
- Développement économique
- Vie associative
- Mise en valeur du patrimoine



## Le Conseil Municipal

Le conseil municipal a l'issue de la réunion du 10 juillet 2020.



### De Bas en Haut et de gauche à droite :

Georges MEROU, Agnès SICARD, Christiane LAFFAILLE, Alain BARTHÈS, Richard MARTINS, Pierre MOURET, Jérôme JOUGLA, Frédéric MOURALIS, William AMOURETTE, Christophe BASTIE, Robert PASSEPORT, André JULIEN, Pascal MORY, Valérie SIRVEN

### Délégations de Fonctions des adjoints au Maire et des Conseillers municipaux :

- Georges MÉROU : 1<sup>er</sup> adjoint : Administration générale, Services Techniques, Personnel Communal
- Pascal MORY : 2<sup>ème</sup> adjoint : Communication, Chauffage Bois, Enseignement/Ecole
- Christophe BASTIÉ : 3<sup>ème</sup> adjoint : Bâtiments publics, Voirie, Urbanisme, Référent COVID19
- Agnès SICARD : 4<sup>ème</sup> adjoint : Commerce et Artisanat, Culture et Animation, Développement économique, Tourisme et Vie associative
- Robert PASSEPORT : Conseiller municipal délégué aux affaires sociales - Relation avec les collectivités territoriales et Vice-Président du CCAS
- Christiane LAFFAILLE : Conseillère municipale : Affaires sociales dont l'EHPAD CABIRAC, Petite enfance et Référent COVID19
- Richard MARTINS : Conseiller municipal en coordination avec le 3<sup>ème</sup> adjoint : Bâtiments publics, Travaux, PNRHL, PEPS'S
- André JULIEN : Conseiller municipal en coordination avec le Maire : Finances-Membre du CCAS

### Délégations de Fonctions des adjoints au Maire et des Conseillers municipaux :

- Pierre MOURET : Bois et Forêt, PNRHL, Membre du CCAS
- Valérie SIRVEN : déléguée au Syndicat mixte Réseaux d'Écoles Rurales Sidobre et Vent d'Autan, SIVOM de Brassac
- Frédéric MOURALIS : membre du CCAS, délégué Station Verte
- Jérôme JOUGLA : PEPS'S

## Les employés municipaux

### Secrétaires de Mairie

Elise BLANC et Marie-Christine POUSSINES.

### Employés Municipaux détachés à l'école et à l'entretien des locaux

Catherine GALIBERT, Patricia CHABBERT, Magali RAYNAL

### Employés Municipaux Services Techniques

Vincent REVEL, Philippe ROUANET, Anthony PORTES, Lucas BASTIÉ

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.  
Fermé les lundis et mercredis après-midi durant la période hivernale  
Téléphone : 05.63.70.97.19  
Mail : mairie.angles.81@wanadoo.fr

### Site internet page Facebook de la Mairie

Depuis 2018, la mairie dispose d'un site internet <https://www.angles-du-tarn.fr/>, qui lui permet de publier un grand nombre d'informations concernant le tourisme, la Vie Locale, les Animations...

En plus de celui-ci, une page Facebook <https://www.facebook.com/Angles81/> a été créée au début de l'été 2020.

Ces deux sites en lignes sont complémentaires :

- Le site internet Mairie permet l'accès à des informations pérennes et des documents : locations de gîtes, Compte-rendu du conseil municipal...
- La page Facebook est plus axée sur l'actualité

La page Facebook est accessible via un navigateur, mais la création d'un compte permet de recevoir des notifications à chaque publication.

Le site de la mairie permet aussi d'envoyer jusqu'à 3 Newsletter par mois, possibilité que nous allons essayer de mettre en œuvre cette année. Encore un peu de patience pour ceux qui se sont abonnés à travers le site et qui n'ont jamais rien reçu.

# Travaux & bâtiments communaux

## Travaux de Voirie 2020-2021



Des travaux de reprofilage et goudronnage de la chaussée ont été réalisés sur la commune durant l'été et au début de l'automne :

### Voirie Communale

- La place derrière l'ancienne poste et la rue descendant jusqu'à la Porte du Midi
- Une impasse du Hameau Forestier
- Le chemin reliant la route de Lacabarède à la stabulation de la Florentine (pose de béton)
- Le chemin des Fabrès
- Réfection des ponts : Pont de Cayrel et Pont du Moulin de Bonnet (Chemin de Mourgoudou).

### Voirie Communautaire

- Le chemin de la Verturié (du Pré à la route de Castres)
- La route de Caussillols à partir d'Olivet

A ces réfections, s'ajoutent 40 tonnes d'enrobés et 320 tonnes de tout venant utilisés par les employés municipaux sur les pistes et chemins de notre territoire.

## Bâtiments communaux 2020-2021

- Réfection de l'escalier en pierre de la mairie (fondations en péril)
- Réfection du local commercial à la Souque (ancienne brocante)
- Réfection d'une partie des toitures de l'église, de la mairie, de l'atelier municipal, de l'ancienne poste, de la maison des soins (orage de grêle du 9 août 2020)
- Réparation du toit du clocher de l'église
- Démolition du petit bâtiment accolé à l'ancien marché couvert (bâtiment présentant des dangers en matière de sécurité)

- Implantation de deux coffrets pour les festivités et les marchands ambulants Rue Haute et Allée du Battut
- Réfection du sol de la salle de motricité à l'école publique suite à un dégât des eaux
- Réfection de la clôture du mur du nouveau cimetière.

### Les travaux réalisés par les agents communaux

- **Salle omnisports** : Réparations de fuites d'eau importantes et installations de prises électriques.
- **Ecole publique** : Réfection de la peinture du préau et du portail, mise en sécurité de la clôture, divers travaux de maintenance dans la classe.
- **Maison des associations** : réfection des peintures, installations de prises électriques, réparation d'un radiateur...
- **Salle polyvalente** : réparation du chauffage et remplacement de prises électriques.
- **Garage ASEI** : réalisation d'une tranchée pour l'évacuation de l'eau.
- **Compteurs d'eau** : remplacement de plusieurs compteurs d'eau dans les bâtiments communaux et chez des abonnés.

## Installation de Bancs



La plupart des bancs de la commune accusent les outrages du temps. Les bancs, place de la Souque, ont été réhabilités et 10 nouveaux bancs ont été achetés. Certains ont déjà été installés, comme derrière le gîte de Cabirac ou à l'entrée du sentier reliant le Chemin de l'Herbe à Gazel, les autres seront installés à différents endroits comme au boulodrome...

Les agents municipaux ont d'ailleurs profité de cette installation pour défricher ce sentier qui avec le temps était envahi par du houx.

## Réfection de l'aire de jeux du Battut

Les jeux pour enfants du Battut ne sont plus sûrs, leur accès est aujourd'hui interdit.

Des jeux à ressort, une bascule, un toboggan seront mis en place afin de permettre à nouveau aux familles de profiter de cet espace en toute sécurité.

## Eclairage public 2020-2021

15 lampes ont été remplacées et/ou mises en place à La Souque et à Viécave en 2020.

En 2021, la municipalité a décidé de poursuivre le programme d'économie d'énergie déjà initié en utilisant les LEDS une technologie qui consomme moins d'énergie et qui est plus résistante.

Le programme 2021 sera consacré principalement au Hameau de la Souque.

La Communauté de Communes dispose depuis 2018 d'une équipe technique qui entretient les équipements d'éclairage public. Les demandes de dépannages doivent être signalées à la mairie.



## Déneigement

Le plan déneigement de la commune a été révisé. La commune continue de conventionner avec des exploitants agricoles du territoire afin d'assurer le déneigement sur les voies communales et garantir ainsi la sécurité de tous.

Un agent communal reste chargé de l'entretien du bourg en cas d'intempérie.

Le déclenchement des interventions dépend de l'importance et de la nature de la circulation publique sur les voies, ainsi que des fonctions de desserte de celles-ci.

Les propriétaires de résidences secondaires sont informés que les chemins qui mènent à leur habitation ne seront pas déneigés automatiquement.

Les services du déneigement se concentreront principalement sur les routes régulièrement empruntées.

En conséquence, en période hivernale, les personnes concernées sont invitées à avertir le secrétariat

...

de mairie au 05.63.70.97.19 ou par mail [mairie.angles.81@wanadoo.fr](mailto:mairie.angles.81@wanadoo.fr), quelques jours avant leur venue afin que les équipes de leur secteur soient averties et anticipent les opérations de déneigement nécessaires.



### Réseau d'eau potable

Plusieurs fois ces derniers mois, les habitants de certains quartiers de la commune ont pu constater des coupures d'eau potable. Celles-ci étaient dues à des interventions d'urgence sur le réseau qui présentait des fuites importantes, jusqu'à plus de 300 m<sup>3</sup>/jour.

Dans un premier temps des investigations ont été nécessaires via la pose de compteurs de sectorisation, puis des interruptions séquentielles de l'alimentation afin d'isoler le sous-réseau coupable, puis la fuite. Ces actions permettront l'amélioration du rendement du réseau.



A Embourg, la conduite en fonte sur une partie ancienne du réseau s'était sectionnée. Les travaux réalisés en grande partie par les agents municipaux dans des conditions assez rigoureuses, ont consisté à dégager la conduite, à pomper l'eau, et enfin à poser un collier de réparation.

### Relevé des compteurs

Le relevé des compteurs d'eau effectué par les agents municipaux se déroule au cours de l'été.

Nous demandons aux propriétaires absents durant cette période d'apporter leur index de compteur à la mairie.

### L'école

Les effectifs de l'école sont stables, 18 enfants inscrits. La classe unique regroupe 9 enfants en maternelle (1 TPS, 1 PS, 4 MS, 3 GS) et 9 enfants en primaire : (3 CE1, 2 CE2, 2 CM1, 2 CM2).

En raison de la COVID 19, aucune sortie n'est programmée pour le moment.

Des actions avec le RER (Réseau Ecoles Rurales) sont prévues.

- Création d'un conte (écriture et illustration), lecture et mise en voix du conte d'une autre classe du réseau.
- En géométrie, constructions de figures géométriques qui seront échangées entre classes et avec les 6<sup>èmes</sup> du collège de Brassac.

La distribution des cadeaux individuels offerts par la mairie à l'occasion de l'arbre de Noël n'ayant pu avoir lieu à la salle polyvalente à cause de la COVID, a été faite par l'école après visionnage d'un dessin animé et prise d'un goûter.

### Les activités extrascolaires

Depuis début octobre, sur l'impulsion de Céline Ryat parent d'élève élue au conseil d'école, avec le soutien de la mairie, deux ateliers d'activités extra-scolaires ont été mis en place en alternance, dans le cadre de la garderie le jeudi soir :

- Décoration de Noël, animé par Patricia Chabbert



- Anglais, animé par Lizzie White

Devant le succès de ces ateliers qui plaisent beaucoup aux enfants et aux parents, il a été décidé de pérenniser et développer ce type d'initiative en 2021 :

- Un atelier Carnaval animé par Ghislaine Gauci se clôturera par un défilé initialement prévu le 13 février, mais reporté à une date ultérieure.
- Un atelier jeux rythmiques / éveils musicaux animés par William Amourette.
- Les derniers ateliers seront réservés pour l'organisation de la fête de fin d'année avec la fabrication de jeux de kermesse, de décorations...

Cette fête de fin d'année pourrait prendre la forme d'une Garden Party.

Nous recherchons des volontaires parents ou grands-parents pour partager un ou plusieurs ateliers, qu'ils soient créatifs (couture, tricot, peinture, pâte à sel, cuisine, origami...) ou éducatifs (faune et flore, anglais ou autre...).

Pour plus de renseignements prière de contacter Céline Ryat par courriel ([celine.ryat@gmail.com](mailto:celine.ryat@gmail.com)) ou Patricia à la garderie.

### Maison des associations

Installée dans les anciens locaux de l'agence postale communale, la maison des associations a ouvert ses portes en septembre 2020.

Divers travaux ont été réalisés pour rendre ce lieu adapté à l'accueil du monde associatif : création d'espaces de rangement, rénovation de l'électricité, réfection des peintures...

Elle est équipée d'une ligne téléphonique et d'une connexion internet, disponible pour tous les membres.

A ce jour, la maison des associations accueille le foyer rural, anime Anglès et le club de l'amitié.

Toutes les associations peuvent bénéficier de ce nouveau local pour y tenir les réunions et assemblées générales. Il suffit de signer le règlement intérieur, de définir les créneaux d'utilisation et de présenter une attestation d'assurance responsabilité civile.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples informations. Nous souhaitons permettre au monde associatif local de tisser des liens forts et profitables au plus grand nombre.

## Garage ASEI

La création du garage automobile résulte de deux volontés l'une de l'ASEI ESAT le Garric de la Salvetat-sur-Agoût visant à diversifier les ateliers proposés aux travailleurs handicapés et celle de la mairie, disposant d'un local « l'ancien marché couvert » qu'elle a souhaité mettre à disposition de l'association afin de maintenir un service de proximité aux habitants et participer aussi à l'inclusion de ces adultes en situation de handicap.

Le coût total des travaux pour la création du garage s'est élevé à 73 508 € HT. La commune a été financée à 65% pour la réalisation de ce projet : 22 053 € versés par la Sous-Préfecture et 25 728 € par la Communauté de Communes.

Un bail commercial signé avec l'ESAT fixant un loyer annuel à 2 938 € sur 9 ans permet de neutraliser l'autofinancement communal.

Depuis l'ouverture le 2 juin 2020, plus de 300 véhicules sont passés au garage. Un moniteur d'atelier et un technicien diplômé dans l'attente de la qualification du moniteur au CAP mécanique. Ils

encadrent une dizaine de travailleurs handicapés ayant un suivi de formation appropriée aux prestations proposées.

Le garage est partagé en 2 ateliers :

- 1 espace mécanique : diagnostic avec valise DIAG, entretien et réparation de véhicules toutes marques (pneumatique, parallélisme, géométrie des trains, vidange, entretien courant et entretien de matériel espaces verts...).
- 1 espace fabrication de modules de simulateurs de conduite.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 04.67.97.51.00 ou vous rendre sur place directement :

ASEI-Garage du Garric, Allée du Battut, 81260 Anglès

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi		13h30-17h00
Mardi	8h30-12h00	13h30-17h00
Mercredi	8h30-12h00	13h30-17h00
Jeudi	8h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi	8h00-12h00	13h30-16h30



Visite du garage par notre députée, Muriel ROQUE ETIENNE



Messieurs Serge CAZALS, Francis CROS, Jean-Marie CONTAL, Administrateur au siège social de l'ASEI, Alain BARTHÈS et Philippe JOURDY, Directeur Général de l'ASEI.

## EHPAD de Cabirac

L'EHPAD Cabirac, malgré la problématique du Covid, est dans une bonne dynamique. Les résidents comme le personnel ont été épargnés par cette pandémie.

Certes les visites des familles sont très réglementées. Certains résidents ont pu tout de même passer les fêtes de fin d'année dans leur famille. Pour les autres, le repas de Noël et de fin d'année s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse grâce au personnel très investi pour amener de la joie.

En ce qui concerne la santé des résidents, la vaccination pour la première injection s'est déroulée le vendredi 5 et samedi 6 février avec notre médecin-coordinatrice Docteur Marcerou Suzanne ainsi que M<sup>me</sup> Mory Adélaïde, membre du conseil d'administration qui est venu aider l'équipe de soin en tant qu'infirmière.

En amont de cette vaccination, un travail administratif important a été mené par Mme Montoy, cadre de santé et le Docteur Holgado, médecin du village.

Certains habitants du village répertoriés par les infirmières libérales ont pu aussi bénéficier de cette vaccination avec les doses restantes. La deuxième injection aura lieu dans trois ou quatre semaines, la date n'ayant pas encore été fixée.

En ce qui concerne l'avenir de l'EHPAD, plusieurs projets sont en cours ou vont débiter au début de l'année, à savoir :

- Réfection de certaines chambres par notre nouvel agent d'entretien
- Entretien des extérieurs laissés à l'abandon depuis quelques années, ceci grâce à l'achat de matériel (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse)
- L'achat d'un véhicule pour les déplacements à l'extérieur et pour les sorties des résidents aux beaux jours

Au sujet de la cuisine, une diététicienne vient d'être recrutée pour assurer des vacances afin d'aider nos cuisiniers, déjà très impliqués à confectionner des menus "plaisir", tout en respectant l'équilibre alimentaire de nos aînés. Une médecin-coordinatrice, Docteur Marcerou, a débuté le 1<sup>er</sup> février pour gérer, avec la cadre de santé, l'équipe médicale, participer à la commission d'admission des nouveaux entrants, et mener à bien le projet de vie.

En conclusion, nous devons remercier l'ensemble du personnel de l'EHPAD : comptabilité, secrétariat, IDEC, IDE, ASH, AS, agent d'entretien, pour son investissement dans la qualité de soin et le bien-vivre de nos résidents.

Que l'année 2021 apporte à toutes et à tous le meilleur.

## Dossiers

### Le réseau de chaleur communal

Le réseau d'une longueur de 970 m dessert, 5 équipements publics ou assimilés (Mairie, Salle polyvalente, Groupe scolaire, EHPAD de Cabirac), la résidence HLM du presbytère (5 logements), le garage de l'ASEI (depuis octobre 2020), 5 maisons individuelles.

La chaufferie dispose de deux chaudières : une chaudière principale à plaquettes de bois déchiqueté d'une puissance de 400 kW, alimentée à partir d'un silo externe de 80 m<sup>3</sup> via un convoyeur à vis sans fin, une chaudière au fioul de 450 kW en secours.

Sur une saison de chauffe d'environ 8 mois d'octobre à mai, le réseau consomme environ : 400 tonnes de plaquettes, soit environ 50 livraisons de 8 tonnes, une à deux fois par semaine en fonction des conditions climatiques et 10.000 litres de fioul, soit 4 à 5 livraisons par an.

L'installation de ce réseau de chaleur a permis l'arrêt des chaudières fioul des bâtiments communaux.

...

## Retour d'expérience en exploitation

Depuis son démarrage, l'équilibre budgétaire du réseau de chaleur a été un exercice difficile, les ventes de chaleur couvrant difficilement les frais de fonctionnement.

Afin de trouver une solution à cette situation, le conseil municipal décidait en 2018 de faire appel à un cabinet d'expertise. Les principales conclusions du rapport présenté au Conseil Municipal en mars 2019, fait état d'un rendement global bien inférieur aux prévisions et préconise des actions correctives en trois phases :

- Une première phase de complément d'analyse / vérification
- La deuxième phase d'amélioration, de remise à niveau technique de l'installation en fonction des vérifications et éventuellement de rétrocession de l'exploitation de la chaufferie à un professionnel
- Une troisième phase de développement / extension du réseau à de nouveaux abonnés.

## Résultats de la 1<sup>ère</sup> phase

La mise en œuvre des préconisations de la première phase a permis de confirmer certaines hypothèses du rapport, d'en infirmer d'autres mais aussi d'en découvrir de nouvelles. Ce travail, mené à partir de juillet 2020, a nécessité de faire des analyses complémentaires, de rechercher et compléter la documentation technique.

Points positifs : il n'y a pas de fuite d'eau sur le réseau, les plaquettes livrées sont de bonne qualité, les infiltrations d'eau dans le silo sont faibles, le fonctionnement de la cascade est satisfaisant après quelques corrections de sa configuration, le rendement de la chaudière bois est dans les normes...

Points à améliorer : le comptage de chaleur des abonnés sous-estime leur consommation, cela étant dû à un mauvais montage des sondes de température. Celui-ci a été repris là où cela était possible, améliorant notamment le fonctionnement du comptage.

Le suivi mensuel du rendement du réseau de chaleur a permis de vérifier que les corrections apportées avaient un impact positif, celui-ci passant de 30% (Cf. rapport d'audit) à environ 37% depuis le début de la saison de chauffe en atteignant 49% sur le mois décembre.

## Plan d'action à court terme

Les investigations sur les compteurs abonnés vont donc continuer, en changeant les 5 compteurs de 1<sup>ère</sup> génération qui sont arrivés en fin de vie et en continuant la vérification des sondes de température.

Courant mai, un nouveau bilan énergétique et économique sera fait et si l'amélioration est confirmée, il permettra de refaire une analyse de l'extension du réseau à de nouveaux bâtiments et de maisons du bourg des habitants qui en ont fait la demande.

## L'adressage de la commune

L'adressage de la commune, qui avait fait l'objet depuis de nombreuses années (depuis 1995) de différents travaux est devenue en 2020 une nécessité liée au déploiement de la fibre.

### Le Comité d'adressage

Afin de réaliser ce travail de nommage des rues, un comité d'Adressage a été créé. Il comprend les personnes suivantes : Marie-Christine Poussines et Pascal Mory pour la mairie, de Martine Rouanet, Geneviève Ducros, Bernard Amalric, Alain Paul, Robert Mouret et François Rouanet pour les habitants.

Cette commission a pu compter sur l'aide de l'association TIGEO<sup>2</sup> (Tarn Information Géographique) dont la Communauté de Communes est adhérente.

Depuis le 16 juillet, il s'est réuni tous les jeudi après-midi en travaillant en deux phases :

### 1<sup>ère</sup> phase : le nommage

Le mode de travail était le suivant :

- Visualisation de toutes les voies de la commune.
- Nommage des voies et repérage de celles-ci.
- Enregistrement dans le fichier de nommage.

La première phase des travaux du comité d'adressage, c'est à dire le nommage des rues, a été présenté au conseil municipal lors d'une réunion d'information qui s'est tenue le 12/01/2020.

Cette réunion a permis d'expliquer la démarche, les problèmes rencontrés, et les actions à venir et, à la demande des conseillers municipaux, de modifier quelques noms.

La présentation est en ligne sur le site web de de la mairie, dans un nouvel onglet « Adressage de la commune » qui sera mis à jour au fur et à mesure de l'avancée de l'adressage. Il est accessible à l'adresse : <https://www.angles-du-tarn.fr/l-adressage-de-la-commune>.

La validation de ces noms a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal qui s'est tenu le 9 février.

### 2<sup>ème</sup> phase : le positionnement de Points d'Accès

Elle consiste à positionner les PAN (Points d'Accès Numériques), c'est-à-dire l'emplacement de chaque accès à un bâti depuis la voie publique et qui permettra de déterminer le numéro est en cours de finalisation.

Cette numérotation sera de type « métrique » c'est à dire basée sur la distance **en mètres ce PAN** depuis le début de la voie, les numéros impairs étant à gauche et pairs à droite.

### Mise en place de l'adressage

C'est la dernière phase de la démarche d'adressage. Elle s'organise de la manière suivante :

- Informations aux administrés et fourniture de justificatifs pour qu'ils puissent effectuer leur changement d'adresse
- Informations aux services publics comme les impôts, les pompiers ou aux partenaires (TOMTOM...)
- Mise en place progressive des plaques et panneaux de rues et des numéros de PAN

Une réunion publique d'information sera organisée en mars, en fonction de l'évolution des consignes sanitaires liées à la COVID.



## L'internet haut débit et la fibre optique

Le 6 juin 2019, le conseil départemental du Tarn signait avec SFR, une Délégation de Service Publique (DSP) afin d'accélérer le déploiement de l'internet haut débit avec comme objectif que 100% des habitants du Tarn puisse en disposer fin 2022.

SFR qui supportera l'ensemble des coûts d'installation des infrastructures en sera aussi l'exploitant réseau pour 25 ans, et louera celui-ci aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) qui le souhaiteront.

Cette technologie qui devrait permettre des débits jusqu'à 50 fois supérieurs à l'ADSL est basée sur un réseau sera de type FttH (de l'anglais : Fiber to the Home) ce qui signifie « Fibre optique jusqu'à la maison ».

Concernant la commune d'Anglès, le déploiement s'est concrétisé par l'installation des infrastructures c'est-à-dire du NRO (Nœud de Raccordement Optique) et de 3 SRO (Sous Répartiteur Optique)

Le 22 décembre 2020, MM. Christophe Hérin, Conseiller Départemental, Délégué au Numérique, M<sup>me</sup> Brigitte Pailhé-Fernandez, Conseillère Départementale du Canton des Hautes Terres d'Oc, MM. Alain Barthès, Maire d'Anglès, Nicolas Bongiovanni, Responsable Relations Collectivités SFR FTTH et Guillaume Fauré, Délégué Régional Sud-Ouest Altice France étaient réunis pour l'installation du NRO d'Anglès.



Il ouvre la voie au raccordement des 3 SRO, puis des PBO (Point de Branchement Optique : boîtier de raccordement des abonnés), ces derniers devraient démarrer mi 2021.

Une réunion d'information publique sera organisée pour présenter l'état d'avancement et répondre aux questions des habitants après l'été.

## Vie pratique

### Fermeture de trésoreries

Dans le cadre de la restructuration des services des impôts, les trésoreries de Roquecourbe et Lacaune vont fermer et les missions de celles-ci ont été transférées vers le SGC (Service de Gestion Comptable) de Castres dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Par contre depuis le début de l'année 2020, tous les paiements au Trésor Public peuvent être faits au Bar-Tabac CHEZ DANIEL ET MARIE-JO, qui dispose de l'agrément de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) pour effectuer des encaissements.

Il est donc possible de venir régler sur place la cantine scolaire, la facture d'eau, les amendes... en liquide (jusqu'à 300€), par carte bancaire ou chèque pour les montants supérieurs..

### Points d'Apport Volontaire

Les conteneurs des déchets recyclables initialement situés Route de Saint-Pons vers la déchetterie et dans le village en dessous du garage de l'ASEI, ont été déplacés.



Les premiers ont été positionnés à côté de la station de carburants, les deuxièmes un peu plus bas dans la même rue, ce qui devrait améliorer l'accès en les rapprochant du village et en facilitant le stationnement des véhicules à proximité.

Nous profitons de ce changement pour rappeler les règles de fonctionnement de ces points de dépôt :

- Les déchets recyclables qui peuvent être déposés dans les conteneurs sont limités au papier (journaux, prospectus...) et aux emballages en carton, plastique, verre et métal, et doivent absolument être déposés DANS les conteneurs (pas à coté).
- Les autres déchets recyclables comme l'électroménager, les meubles, les gravats...doivent être amenés à la déchetterie qui est ouverte les mardis, mercredis et vendredis, de 14h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

Nous rappelons que le dépôt sauvage de déchets est répréhensible et que l'article L. 541-3 du code de l'environnement donne pouvoir au maire en matière de police administrative pour lutter contre les dépôts sauvages.

## Développement économique

### Achat du Restaurant

Fin décembre 2020, la Mairie a fait l'acquisition du restaurant historique « Aux Epis » aux familles Auzépy et Chazottes. La volonté des élus a été de garder ce bâtiment à usage de restaurant.

Plusieurs candidats se sont manifestés pour reprendre la gérance. Deux projets



sont à l'étude. La décision finale aura lieu fin du premier trimestre.

Entre temps, des travaux de mise aux normes seront nécessaires ainsi que



l'acquisition de matériel de cuisine.

Nous avons pour objectif d'ouvrir courant juin en fonction de l'évolution des conditions sanitaires.

## Animation Vie associative

### **Nouveau : ASPA Association sportive du Plateau d'Anglès**

Cette nouvelle association a vu le jour en décembre 2020. Elle est présidée par Philippe Lang et Thierry Tonon vice-président. Son conseil d'administration est constitué par Marianne Lepetit, Christine Abadie et Sylvia Laurent.

Son siège social sera situé à l'ancien Syndicat d'Initiative, partageant ainsi les locaux avec Agera.

Son objectif : dynamiser l'offre sportive en proposant sur les structures existantes, du tennis, du badminton, du volley, du squash, du ping-pong, une salle de musculation le tout avec du matériel renouvelé ou restauré, développer des activités de pleine nature telles que la randonnée, le VTT, la course à pied.

Le stade sera utilisé pour les rencontres entre clubs (foot, rugby...).

Une journée porte ouverte permettra à la population de découvrir les différentes activités.

Malgré la situation quelques animations ont eu lieu avec le comité des fêtes avec les totems, les marchés de producteurs, la foire du terroir, la course d'endurance équestre l'Anglèsienne.

### **Programme des manifestations 2021**

A la date de la rédaction de ce bulletin, les restrictions liées au COVID n'ont pas permis aux différentes associations d'élaborer un programme pour cette année.

Ces informations seront communiquées au fur et à mesure en utilisant le site de la mairie ou la page Facebook.

## Mise en valeur du patrimoine

### **Création d'une commission patrimoine**

Cette commission convie les « mémoires » du village à transmettre leurs souvenirs afin de transcrire les traces du passé.

Après la première tranche de recherche, l'objectif est :

- D'installer des panneaux d'information sur des bâtiments tels que le clocher, la porte, le poids public, les lavoirs...
- De proposer un circuit d'information et de découverte des lieux historiques.

Un autre projet préparera la venue du Tourisme Imaginaire qui se tiendra au Domaine de Cors.

La commission patrimoine recherche des témoins ayant connu ou entendu raconter par les aînés des moments de vie sur sa propriétaire Madame Nonez-Lopez afin que les animateurs du tourisme imaginaire puissent préparer leur intervention.

### **Lake Café**



Monsieur Martin Taurines gère le Lake café basé à la Raviège depuis 2019. A ce jour, il propose tapas, frites, pizzas, boissons fraîches, glaces...

Ce snack bar est ouvert tous les jours durant la saison estivale et permet de dynamiser l'offre touristique au bord du

Lac de la Raviège.

Vous pourrez découvrir très prochainement leur nouvelle carte et leurs nouvelles activités : location de Paddle, organisation de soirée à thèmes, organisation de jeux divers...

L'amplitude d'ouverture du snack en 2021 sera élargie, de mi-avril jusqu'au mois d'octobre, tous les jours en juillet et août et tous les week-ends d'avril à octobre.

Téléphone : 06 46 85 34 36  
Site Internet : <https://www.lakecafe.net/>

### **Des scouts au domaine de Cors**

Au cours du mois de juillet 2020, un groupe de 18 Scouts De France encadré par 5 « chefs », s'est installé sur le domaine de Cors mis à disposition par l'Association d'Education Populaire La Landelle.



Ces jeunes issus de la région Toulousaine, ont vécu une aventure de 3 semaines en pleine nature, en édifiant eux-mêmes les installations nécessaires à leur séjour, la Mairie d'Anglès s'est chargée de les ravitailler régulièrement en eau potable via une citerne installée à l'entrée du domaine.

Durant le séjour, le groupe s'est ravitaillé auprès des commerçants de la commune.

D'autres groupes seront présents sur le domaine en 2021.

## Comité de Rédaction

Alain BARTHÈS  
(Directeur de la publication / Responsable de la Rédaction),  
Georges MEROU, Pascal MORY, Agnès SICARD,  
Robert PASSEPORT, Elise BLANC.